

ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Éducation atteste que:

Monsieur : Alphadly TOURE

Né(e) le: 25/8/2008 à: Djenné

Fils de : Abdrahamane TOURE et de Hawa DIAKITE

Académie : SAN

Etablissement : LANSIP

N°Place : 15207

Statut: Régulier

Série : Terminales Sciences Exactes

Mention : ASSEZ-BIEN

est déclaré admis au Baccalauréat malien, session de juin 2025.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 06880 / SE / 2025 / CNECE

Bamako, le 25/07/2025

Le Directeur,



Zeïnou Aguisa MAÏGA

P.P.E.S.G